

## Vente et gestion du patrimoine immobilier rural

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaire, collaborateur pratiquant le droit rural

### Objectifs pédagogiques :

---

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- identifier et accomplir les formalités préalables spécifique à la vente d'un bien agricole
- Appréhender les problématiques liés aux biens loués et aux droits de préemption applicables
- Conseiller son client dans la gestion de son patrimoine notamment aux travers des outils sociétaires et du choix des baux

### Contenu :

---

#### Vente de l'immeuble rural

- le zonage du bien et ses conséquences : le bien rural et le bien mixte
- la problématique de l'immeuble loué (bail rural, bail emphytéotique, bail d'habitation)
- les différents droits de préemption (Safer, preneur en place, au profit des collectivités publiques)
- la présence de parcelles de bois et forêt sur le bien et ses incidences

#### Gestion quotidienne du patrimoine rural

- les outils sociétaires offert au propriétaire foncier et notamment le GFA
- le choix du bail avec l'exploitant non propriétaire

#### Cumul possible de l'exploitation rurale et de celle des énergies

# renouvelables

le montage des fermes solaires

## Prérequis :

---

- Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base du droit rural est conseillé.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

- Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.